



Lamotte-Beuvron,
Le 11 mars 2025

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2025

Madame, Monsieur,

Le Groupement Hippique National vous convie à participer à son Congrès ainsi qu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui auront lieu le mardi 1^{er} avril 2025 à bord de la péniche croisière de Bercy amarrée quai de Bercy, Paris 75012.

Le thème de cette année, "Comprendre et appréhender les enjeux sanitaires de la filière équine", est d'une importance cruciale pour notre secteur.

Les interventions, s'articuleront autour de trois axes essentiels :

1. La défense sanitaire : comment et pourquoi ? *Jean-Yves Gauchot – Président du RESPE*
2. Mécanismes et financement de la défense sanitaire. *Pascal Hendrick – Inspecteur General CGAAER*
3. Mettre en place une stratégie efficace de défense sanitaire au sein de mon établissement équestre.
Camille Vercken - EquiWays

Le choix de ce thème répond à un enjeu de filière de plus en plus pressant, mais également à un enjeu de souveraineté agricole nationale. Votre présence est indispensable pour discuter et définir ensemble les actions à mener pour garantir la pérennité et la sécurité de notre filière.

Nous comptons vivement sur votre participation à cet événement majeur pour la filière équine et pour notre agriculture nationale. Votre soutien et votre engagement sont essentiels.

Pour vous inscrire et découvrir le programme détaillé, suivez ce lien : <https://forms.gle/1b8tnJ5YfRJR93pH9>.

Je vous invite tous à nous rejoindre à l'occasion de cette journée afin d'en faire un temps fort de la vie syndicale de notre secteur. Indépendamment de votre présence et conformément à l'article 14 des statuts, **je vous invite à vous exprimer à distance sur les résolutions soumises au vote à compter du 11 mars 2025**. A cet effet, Kercia (prestataire de vote électronique) vous adressera un mail comportant vos identifiants et code d'accès à votre espace de vote personnel.



L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

1. Approbation du rapport moral et d'activités 2024,
2. Approbation des rapports financiers de l'exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024,
3. Approbation du budget prévisionnel,
4. Questions diverses (à nous soumettre avant le 23 mars 2025).

Le vote des résolutions aura lieu **par internet uniquement** et se déroulera du **mardi 11 mars** jusqu'au **mardi 1^{er} avril à 12h00**. Votre espace personnel Kercia sera accessible 24h/24 pendant la période de vote.

Le dépouillement des votes aura lieu le **mardi 1^{er} avril à 12H30**, le procès-verbal de cette assemblée sera disponible sur notre site internet www.ghn.com.fr dès le lendemain.

Toute l'équipe du GHN est à votre disposition pour répondre à vos questions par mail administratif@ghn.com.fr ou par téléphone au 02.54.83.02.02.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Philippe AUDIGÉ
Président